



02B0248

CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

Dakar, le 04 octobre 2013

Le Directeur Général

DECISION N° 045

Portant nomination du Contrôleur des Opérations du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

VU l'article 8 des Statuts du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

VU la Décision n° 022 du 02 septembre 2013 portant réorganisation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

VU la Décision n° 044 du 04 octobre 2013 portant organisation du Contrôle des Opérations au CESAG,

VU la Décision n° 012 du 15 mars 2013 du Président du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général du CESAG,

D E C I D E

Article premier

Monsieur Hyacinthe TOGBE est nommé Contrôleur des Opérations.

Article 2

La présente Décision, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, prend effet à compter du 04 octobre 2013 et sera publiée partout où besoin sera.

Prof. Boubacar BAIDARI